

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 24 avril 2023



Présents :

Corinne Mandier, Sébastien Buisson, Roland Bois, Patrick Pacaud, Gilles Palué , Noémie Kaitandjian ,
Isabelle Alexandre

Excusés : Patrice Lambert , Céline Vincent, Lilian Cotte , Alexia Nicolas-Brun

L'ordre du jour est le suivant :

- Validation du devis pour le colombarium
- Validation du devis pour la chambre froide
- Préparation du 8 mai 2023
- Divers

Validation dernier conseil dont :

- Finances :

Les 2 placements financiers suite à la succession Henri Bourguignon ont été mis en route . Taux intéressants : *à préciser*

Ordre du jour

- Cimetière :

Colombarium : un nouveau devis a été fait par entreprise ECA de l'Albenc : 12540 € (prix similaire premier devis) => choix de cette entreprise validée par le conseil.

Sol cimetière : entreprise Baracand va revenir pour désenherber avec machine spécifique. Nous prévoyons 2 passages par an, à revoir si plus si nécessaire.

- Aire de jeux

La cabine WC chimique a été réinstallée ; discussion autour de la construction d'un bâtiment en dur, sur la partie haute du terrain. Gilles se propose de faire plan + avec Roland .

- Salle des fêtes :

Chambre froide : devis de 10708 € TTC par entreprise Nouvel Air 5.28 m3 avec sol aménagé (car chauffage au sol dans salle des fêtes). Le premier devis par l'entreprise Genin était env 12000 € TTC

L'entreprise Genin a proposé 1 armoires de 2 portes (1300 litres chacune) : cout 4300 € TTC chacune . Voir si possibilité de positionner 2 armoires dans la partie 'vestiaires' sinon le projet chambre par l'entreprise Nouvel Air sera choisi.

- Sécurité cœur du village

Pour sécuriser passage piétons : pas possibilité d'installer ni quille, ni jardinière car interdiction de poser au même niveau entre route et bordure ; pas de stop ni céder le passage possible , priorité à droite possible ; marquage au sol avec bandes plus rapprochées possible ;

Devant l'école , panneaux enfants pour faire ralentir / panneaux crayon => choix validé

Traçage au sol 30 possible dans zone 30 => choix validé

Dos d'âne possible aux 2 entrées. Il semble judicieux d'en positionner un à l'entrée coté 'petite' école pour faire ralentir à cet endroit ou route peu large (passage étroit utilisé par écoliers notamment) .

Repas CCAS : le Repas des aînés aura lieu le 12 Mai au Resto du Perey à Montmiral (chef Daniel Carra) , repas cuisses de grenouilles.

Elections sénatoriales : un seul grand électeur vote = le maire,

Conseil municipal spécifique le 9 juin 23, puis le grand électeur votera le 24 septembre 23.

Défilé 8 Mai :

Horaire à préciser.

L'apéritif sera servi à la salle de la petite école.